

Boutros et le « Grand Jeu »

Le grand reproche que ses anciens collègues péquistes font à Jacques Parizeau n'est pas d'avoir joué son « Grand Jeu » avec la France pour obtenir la reconnaissance internationale d'un Québec souverain, mais de s'en être vanté publiquement dans un livre. En diplomatie, il y a des choses qui ne se disent tout simplement pas.

Demain comme hier, s'il y a un autre référendum et que le OUI l'emporte, l'attitude de la communauté internationale sera un élément déterminant pour la réussite du projet souverainiste. D'une manière ou d'une autre, on rejouera le « Grand Jeu ».

À cet égard, M. Parizeau a raison de dire que l'avis de la Cour suprême justifie a posteriori le bien-fondé de ses démarches, en reconnaissant à la communauté internationale un rôle d'arbitre en cas d'échec des négociations.

À Ottawa aussi, on est parfaitement conscient de cette réalité. D'où les efforts systématiques du gouvernement canadien pour réduire au strict minimum, et si possible à néant, les contacts diplomatiques du Québec.

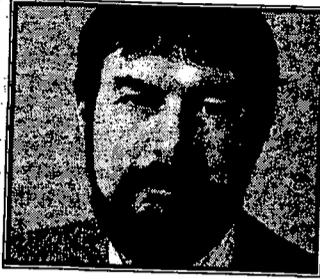
Même à l'époque où la sécession n'était qu'une très lointaine perspective, les timides incursions du Québec sur la scène internationale provoquaient invariablement des grincements de dents dans la capitale fédérale.

Depuis le dernier référendum, c'est devenu une véritable obsession. Toute la diplomatie canadienne est sur un pied de guerre. Pour qu'ils saisissent bien l'importance de leur mission, nos ambassadeurs à l'étranger ont même droit à des « pep talks » de Stéphane Dion.

À l'automne 1996, les missions diplomatiques accréditées à Ottawa avaient reçu une note du ministère des Affaires étrangères leur demandant de faire approuver au préalable toute communication avec les provinces.

À Ottawa, on ne s'attendait évidemment pas à ce qu'elles obtempèrent, mais le message envoyé par le gouvernement Chrétien n'en était pas moins clair. Dans les chancelleries, personne n'a dû penser un seul instant que la note visait l'Île-du-Prince-Édouard!

Remarquez, le gouvernement péquiste n'a jamais caché non plus que la promo-



Michel David

MDavid@lesoleil.com

tion du projet souverainiste faisait partie du mandat assigné aux représentants du Québec à l'étranger. L'attitude fédérale n'a donc rien d'étonnant.

Depuis que le PQ a repris le pouvoir, pratiquement chaque visite d'un chef d'État ou de gouvernement suscite la controverse. Comme par hasard, leur passage à Montréal tombe presque toujours un mercredi, alors que tous les membres du gouvernement Bouchard sont retenus à Québec pour la réunion hebdomadaire du conseil des ministres.

**On comprend mal
qu'un homme d'expérience
comme M. Boutros-Ghali
n'ait pas été victime
d'un malaise soudain**

L'ouverture de nouveaux bureaux du Québec à l'étranger se heurte à des obstacles insurmontables. Ottawa s'est même opposé à l'embauche d'une secrétaire au bureau de Washington. Sûrement une dangereuse espionne!

C'est dans la perspective de cette guérilla que s'inscrit l'incident créé par la visite du secrétaire général de la Francophonie, Boutros Boutros-Ghali, qui a été organisée entièrement par le fédéral, contrairement à la coutume établie depuis des années.

Au sein des instances de la Francophonie, le Québec bénéficie d'un statut conquis de haute lutte sur lequel il est difficile de revenir. En revanche, sur le territoire canadien, Ottawa peut modifier les règles à sa guise.

Ainsi, le gouvernement fédéral a imposé sa loi dans l'organisation des IV^e Jeux de la Francophonie, qui auront lieu dans la région de Hull-Ottawa en 2001. Le Québec en est rendu à se battre pour faire respecter les dispositions de la loi 101 lors des événements qui se tiendront de ce côté-ci de l'Outaouais.

Dans le cas de la visite de M. Boutros Ghali, la comparaison avec le Commonwealth ou l'Organisation des États américains relève de la plus parfaite mauvaise foi. Aucune des provinces canadiennes n'est membre de l'un ou l'autre, tandis que l'appartenance du Québec à la Francophonie atteste précisément de sa spécificité au sein de la fédération canadienne.

Si l'attitude du gouvernement Chrétien était prévisible, celle de M. Boutros Ghali étonne davantage. Officiellement, le gouvernement Bouchard déplore qu'Ottawa ait pris en otage le secrétaire général de la Francophonie, qui pouvait difficilement refuser le programme proposé par le gouvernement canadien.

En fait, on comprend assez mal qu'un homme de son expérience n'ait pas été victime d'un malaise soudain. Il était évident bien avant son arrivée qu'il y avait un problème. Tout le monde aurait compris qu'il reporte son voyage.

Nos « chicanes de famille » sont peut-être futiles aux yeux de l'ancien secrétaire général de l'ONU. Auquel cas, on murmure qu'un homme de son importance ferait peut-être oeuvre plus utile dans la région des grands lacs africains qu'à Moncton.

On s'étonne aussi de son enthousiasme à l'idée que l'Ontario de Mike Harris puisse joindre les rangs de la Francophonie.

Encore là, M. Boutros-Ghali est certainement conscient que le poids du Québec serait diminué d'autant. Quant à y être, pourquoi pas la Saskatchewan ou l'Alberta?

Pour le gouvernement Bouchard, qui se présente comme le défenseur des droits des francophones hors Québec, il serait assez délicat de s'opposer à la candidature de l'Ontario, mais ça ne l'empêchera sans doute pas de sensibiliser certains pays amis, qui pourraient mieux comprendre la situation que M. Boutros-Ghali.